



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **Rapport du jury**

**Concours : Agrégation externe**

**Section : Sciences Médico-Sociales**

**Session 2021**

Rapport de jury présenté par : François ALLA, professeur des universités  
Président du concours

## SOMMAIRE

<b>RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES .....</b>	<b>3</b>
<b>EPREUVES D'ADMISSIBILITE .....</b>	<b>4</b>
<b>Première épreuve : Publics, processus, régulations et politiques sociales.....</b>	<b>4</b>
Résultats .....	4
Sujet .....	4
Rapport.....	4
<b>Seconde épreuve : Publics, interventions, politiques de santé. ....</b>	<b>8</b>
Résultats .....	8
Sujet .....	8
Rapport.....	8
<b>EPREUVES D'ADMISSION .....</b>	<b>10</b>
<b>Première épreuve : Etude de cas : méthodologies d'intervention en santé et action sociale .....</b>	<b>10</b>
Résultats .....	10
Rappel de la définition d'épreuve.....	10
Sujet .....	11
Rapport.....	12
<b>Deuxième épreuve : leçon portant sur les politiques et institutions sociales ou de santé.....</b>	<b>16</b>
Résultats .....	16
Sujets .....	16
Rapport.....	16
<b>Troisième épreuve : Etude critique de dossier.....</b>	<b>19</b>
Résultats .....	19
Sujets .....	19
Rapport.....	32
<b>Conclusion générale .....</b>	<b>35</b>
<b>Bibliographie.....</b>	<b>36</b>

## RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES

Candidats inscrits :	262
Candidats présents aux épreuves écrites d'admissibilité :	108
Candidats admissibles :	18
Candidats présents à l'épreuve orale d'admission :	18
Candidats proposés pour l'admission :	8
Epreuves d'admissibilité	
Meilleure Moyenne	12,37
Moyenne générale des candidats admissibles	9,57
Epreuves d'admission	
Meilleure moyenne	16,03
Moyenne générale des candidats admis	12,98
Ensemble des épreuves (admissibilité et admission)	
Meilleure moyenne	13,98
Moyenne générale des candidats admis	11,98

# EPREUVES D'ADMISSIBILITE

## Première épreuve : Publics, processus, régulations et politiques sociales.

Durée : six heures ; coefficient 2.

### Résultats



### Sujet

Migrations et protection sociale

### Rapport

La dissertation devait comporter une problématisation du sujet traité, une définition du champ de la protection sociale, de la notion de migrations (au pluriel), ainsi que la présentation d'un plan cohérent avec la problématisation.

Elle devait mettre en évidence les enjeux de la protection sociale comme outil d'accompagnement des migrations.

Le barème de correction mettait l'accent sur six dimensions :

- Introduction et problématisation
- Concepts, connaissances
- La protection sociale des migrants, état des lieux
- Questions soulevées, analyse, critique
- Conclusion
- Expression

NB : les références bibliographiques ne faisaient pas l'objet d'une notation spécifique, mais leur présence, ou leur absence, pondérait la notation de chacune des parties.

Au regard des exigences ci-dessus,

De façon générale, les composants devaient garder à l'esprit que l'épreuve n'est pas à comprendre comme une simple récitation de connaissances. Elle consiste à faire une dissertation ordonnée autour un plan démonstratif, qui procède lui-même de la problématique soulevée en introduction. C'est l'absence de démonstration au profit de la juxtaposition de développements descriptifs plus ou moins liés au sujet, voire éloignés de celui-ci, qui constitue le défaut le plus pénalisant pour les candidats.

Pareillement, le sens de certains mots notamment ceux "empruntés" à certains auteurs ou du moins attribués (pas toujours exactement ou de façon caricaturale) à certains auteurs, échappaient totalement à certains candidats. La forme écrite semblait dans certaines copies non maîtrisée, l'écrit était alors truffé d'expressions familières.

Les appréciations des correcteurs ont fait ressortir des marges de progression pouvant être significatives. Elles peuvent être regroupées en différentes rubriques touchant à la fois au fond et à la forme de la dissertation :

### **Une connaissance perfectible de la protection sociale**

Si une partie des candidats témoignent d'une réelle connaissance de l'organisation de la sécurité sociale leur permettant ainsi d'élaborer et d'étayer leur analyse, pour d'autres au contraire, l'insuffisance de connaissances relatives à la sécurité sociale (dont le régime général, pierre angulaire de la protection sociale) et à d'autres formes de protection sociale (assurances privées complémentaires par exemple), n'a pas permis de mener la réflexion attendue sur le sujet.

Le rapport migration-droit commun de la protection sociale était logiquement attendu, que l'analyse des dispositifs spécifiques aux migrants ou à certaines catégories de migrants devait suivre. Le jury a apprécié les dissertations ayant intégré ces deux dimensions de la question.

### **Une approche des migrations souvent restreinte**

Le thème des migrations, souvent et faussement réduit à celui de l'immigration clandestine, appelait nécessairement au moins une allusion aux mécanismes internationaux d'accompagnement des migrations et quelques commentaires de l'action des institutions de l'Union européenne. Il est à regretter que certains candidats aient développé des propos erronés concernant le fonctionnement de l'Union européenne et les outils qu'elle peut activer, témoignant de grandes fragilités en termes de connaissance du cadre institutionnel.

La prise en compte de la pluralité des mouvements migratoires et de celle du public dans la réflexion menée s'imposait. Elle a été menée par certains candidats avec finesse.

L'ouverture de cette approche plurielle vers les différents dispositifs de protection sociale, européens et nationaux, pouvant être activés était logiquement attendue.

## **La construction d'une problématique**

Le sujet proposé invitait à montrer en quoi la question de la migration constitue un défi pour la protection sociale. Aussi le candidat devait-il s'interroger sur la conception à retenir en la matière, ainsi que sur l'adaptation de ses moyens d'intervention. Or, un certain nombre de candidats se sont limités à traiter du rôle de la protection sociale dans la lutte ou la prise en charge de la seule immigration clandestine, au point de dénaturer le sujet proposé.

Le jury a toutefois apprécié que des candidats aient su discuter certaines lignes du sujet, telle la vision du sens commun de l'aide aux migrants, ou certains dispositifs spécifiques en appui sur une argumentation construite.

## **Des errements dans la conduite de la dissertation**

Il faut regretter qu'un certain nombre de composants ont voulu trop en dire à telle enseigne que leurs analyses se sont trouvées engluées dans des considérations superfétatoires. Plus grave encore, trop d'entre eux sont tombés dans le travers de faire du remplissage, développant ainsi des propos fastidieux et hors sujet sur des points annexes ou en marge de la question à traiter.

Si la mobilisation de concepts philosophiques peut être pertinente à certains moments de l'exposé, le corps de la dissertation doit être ancré en Sciences médico-sociales, et bien sûr construit de manière cohérente avec le sujet proposé.

Il peut être conseillé aux candidats de travailler à structurer leur exposé en faisant ressortir de façon claire et explicite les points essentiels du sujet tout en restant bien sûr suffisamment précis dans l'exposé des connaissances.

## **L'actualité, des perspectives d'évolution à prendre en compte**

Un questionnement construit de l'actualité du sujet est un attendu classique de cette épreuve. Selon le sujet, ce questionnement peut amener à pointer ce qui peut être de la représentation partisane ou de l'enjeu politique véhiculés par les médias. Le sujet de cette session, s'y prêtait particulièrement, et le jury peut citer l'exemple des aides apportées aux mineurs non accompagnés (MNA) qui a été analysé de manière fine par certains candidats.

La prise en compte des perspectives d'évolution auxquelles renvoie le sujet que ce soit à courte échéance ou à plus long terme le prolonge logiquement. Le jury regrette qu'une partie des candidats n'aient pas su prendre de la distance par rapport aux diverses représentations du sujet, ni analyser le sujet dans une perspective d'évolution.

Les candidats à cette épreuve sont invités à appréhender les sujets sous un angle prospectif en lien avec l'actualité sociale.

## **Des références académiques à utiliser avec discernement**

Le jury a apprécié les dissertations où les références et travaux de recherche ont été mobilisées avec pertinence au service de la réflexion développée ; cette mobilisation témoigne ainsi du niveau d'expertise, de la qualité de l'analyse et du raisonnement du candidat.

Quelques points de vigilance à signaler toutefois.

L'usage de références académiques n'a pas été maîtrisé par une partie des candidats. Certes les auteurs des manuels usuels figuraient souvent dans les références citées, ce qui est révélateur du sérieux de leur préparation. On attendait cependant des candidats à une agrégation qu'ils aient une connaissance des travaux de recherche les plus notables en rapport avec le sujet à traiter.

Autre point : certains candidats ont cru utile de truffier leur écrit de citations d'auteurs souvent tronquées et la plupart du temps sans lien cohérent avec le sujet. Les cas les plus caricaturaux

mais quantitativement non négligeables étant la référence systématique à des travaux sans lien avec le sujet d'un ancien membre du jury.

Par ailleurs, l'utilisation de références académiques ne saurait masquer, à la faveur d'un effet « poudre aux yeux », les faiblesses de l'analyse et du raisonnement du candidat. Il est dès lors impératif que les composants soient en mesure de montrer une culture maîtrisée en faisant usage de citations au bon moment, en appui de leur exposé personnel, ce que le jury a pu apprécier dans une partie des dissertations présentées.

Enfin, certaines copies donnent l'impression d'une récitation de cours, restituant notamment les bibliographies consultées. Une telle option n'est pas de bon effet. L'essentiel est de traiter le sujet assigné, non de plaquer des références, et cela d'autant plus quand elles sont éloignées du thème proposé.

### **Moins de copies non terminées, l'existence de plus en plus fréquente d'une conclusion**

La conclusion doit marquer l'aboutissement de la démonstration contenue dans le corps du devoir et peut être assortie d'un rebond éventuel vers un sujet connexe à celui proposé.

Pour cette session la plupart des candidats ont pris la peine de rédiger une conclusion. Ils ont d'ailleurs tout intérêt à soigner ce volet de leur dissertation. La conclusion est en effet le signe d'une réflexion menée à son terme et parfaitement maîtrisée.

### **Cette année encore, une forme améliorable pour certaines copies**

Qu'il s'agisse de la qualité d'écriture, de l'orthographe et de la grammaire, la forme des copies est demeurée trop souvent insuffisante. Ainsi de nombreuses copies ont souffert d'un manque de relecture évident. De telles lacunes sont apparues inacceptables pour des candidats à l'agrégation.

## Seconde épreuve : Publics, interventions, politiques de santé.

Durée : six heures ; coefficient 2.

### Résultats



### Sujet

Qu'est-ce que la crise de la Covid-19 nous apprend de la santé publique et du système de santé français ?

### Rapport

Globalement les copies sont bien structurées avec une contextualisation, une problématisation, une annonce de plan, un déroulé et une conclusion. Ce n'est cependant pas systématique et donc pénalisant pour les candidats concernés.

La contextualisation permet de situer le sujet et de justifier de l'angle de problématisation. Elle pouvait avoir plusieurs angles d'attaque, tout aussi pertinents les uns que les autres (système de santé, covid, crise sanitaire, aspect international, contexte social préexistant, etc.). En revanche, il était inévitable dans la contextualisation d'aborder les termes du sujet, c'est à dire, la covid et le système de santé, les enjeux auxquels il fait face et ses évolutions récentes. C'était en effet les bases du questionnement. Il était possible dans ce cadre de définir brièvement les termes. La contextualisation est ainsi importante, mais ne doit pas prendre la moitié de la copie !

Dans le développement, beaucoup de copies comportent un descriptif du système de santé français et de ces évolutions (parfois sur plusieurs siècles). C'est hors sujet ! S'il faut situer le système c'est pour servir de support à une problématisation en lien avec la question posée (dans quel contexte arrive la crise). De même, des copies prennent plusieurs pages à définir les différents niveaux de prévention ... c'est également hors sujet.

Cette épreuve n'a pas pour but de restituer un cours mais de mobiliser les connaissances pour répondre à une question précise.

De même, certaines copies décrivent la chronologie de la crise et/ou des mesures de gestion. Cela peut être contributif mais n'est pas suffisant : il faut problématiser ! Pourquoi telle ou telle

mesure a été prise, qu'est que cela reflète de la gouvernance, des failles et forces du système de santé, etc.

La question ne se limitait pas à un aspect du système de santé (sa gouvernance, le système de soin, l'hôpital, la prévention, etc.). Les copies devaient donc aborder l'ensemble de ces aspects et ne pas faire de choix sélectif.

Ainsi la plupart des copies étaient déséquilibrées, avec une ossature principale narrative non spécifique, qui aurait pu être utilisée pour n'importe quelle question ...

Les bonnes copies, telles qu'attendues, ont donc été celles :

- qui contextualisaient (qu'est qu'une crise, qu'est-ce que cette crise sanitaire en particulier et dans quel contexte elle arrivait en termes de fonctionnement et d'évolution de notre système de santé),
- qui problématisaient, en particulier qui montraient en quoi la crise était un révélateur des failles et force de notre système et ceci dans toutes ses dimensions (gouvernance, démocratie sanitaire, soins hospitaliers, soins ambulatoires, prévention, protection sociale, communication,..) ; et qui montraient les conséquences de la crise pour le système et la santé des français (effets sur les inégalités, ....)

Quelques copies ont cité des références récentes d'analyse du système en regard de la crise (Horton, Bergeron ...). C'était un plus indéniable.

Enfin sur un tel sujet on attend des prises de positions. Prise de position ne veut pas dire opinion, elles sont bien entendues étayées par un cadre conceptuel et des références dans une démarche factuelle. Ainsi, des avis tranchés mais argumentés pouvaient être différents voire divergents entre les copies. Beaucoup de copies ont plutôt pêché par excès de prudence.

## **EPREUVES D'ADMISSION**

### **Première épreuve : Etude de cas : méthodologies d'intervention en santé et action sociale**

#### **Résultats**

Moyenne de l'épreuve : 9,46/20

Meilleure note : 16,10/20

#### **Rappel de la définition d'épreuve**

Durée 5 h - coefficient 3

« À partir d'une situation relative au fonctionnement d'une organisation de santé, médico-sociale ou sociale, le candidat est conduit à analyser et à mettre en œuvre des méthodes caractérisant les démarches en santé et action sociale. L'épreuve se déroule sur poste informatique muni des logiciels indiqués au programme du concours »

La liste des logiciels indiqués au programme du concours est la suivante :

Suite bureautique composée :

de logiciels de présentation de l'information (traitement de texte; présentation assistée par ordinateur)

de logiciel de traitement et de présentation de données (tableur grapheur)

Philcarto version 5.7x

Coucucarto version 0.2

Gantt project version 2.6.6

ProjectLibre version 1.5.9

Freemind 1.0.1

Epi-info 7.1.3.3

Les versions des logiciels ne sont données qu'à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiées.

## Sujet

### Maison du Citoyen et Contrat local de santé

#### Contexte :

Dans le contexte de la communauté de communes du Pays d'Argentan, d'Auge et d'Ouche, la commune d'Argentan, située dans le département de l'Orne, avait prévu d'engager l'élaboration du nouveau Contrat local de santé (CLS) en 2020. Le projet a été reporté du fait de la crise sanitaire.

La municipalité reprend le projet en 2021.

Elle souhaite que la Maison du Citoyen, centre social municipal, engage une dynamique participative autour de ce CLS, particulièrement avec les habitants les plus en difficulté, en cohérence avec la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté.

#### Première partie :

La réunion du groupe de pilotage dont l'objet est d'arrêter les orientations du futur CLS doit se tenir en mars 2022. En amont de cette réunion, un travail est à mener pour appréhender le contexte dans lequel s'inscrira la mise en œuvre du nouveau CLS.

La connaissance de la situation du département de l'Orne concernant les principaux déterminants sociaux de santé a été posée en préalable à l'analyse du contexte de la ville d'Argentan.

**Réalisez une présentation cartographique de la situation de l'Orne mettant en évidence les principaux déterminants sociaux de santé de ce département au regard de l'ensemble du territoire national métropolitain.**

Vous menez une recherche documentaire afin d'aider le comité de pilotage à accéder aux éléments utiles à l'analyse de la situation d'Argentan et de ses quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) concernant les questions de santé.

**Présentez les producteurs de données et les études pouvant être utiles à ces travaux. Argumentez sur l'intérêt de démarches complémentaires.**

#### Deuxième partie :

Un des axes du projet régional de santé (PRS) dans lequel s'inscrit également le futur CLS concerne la démarche participative ; cela suppose une réflexion sur l'identification des freins et des leviers spécifiques à ce type de démarche.

Dans ce cadre, la maison du citoyen souhaite que des scénarios participatifs lui soient proposés en vue d'engager des programmes d'actions de promotion de la santé avec les habitants du quartier Saint-Michel - Vallée d'Auge.

**Proposez une démarche visant à co-construire avec les habitants un axe promotion de la santé du CLS pensé en direction des publics en difficulté.**

**Vous explicitez ce qui a fondé les différents choix que vous avez réalisés.**

L'évaluation du programme de promotion de la santé proposé devra intégrer la dimension participative aux différents temps du projet.

**Schématisez et commentez la démarche d'évaluation que vous proposez sur cet axe.**

**Vous préciserez les indicateurs et outils nécessaires.**

## Rapport

Le sujet était ancré dans l'élaboration du nouveau contrat local de santé par la commune d'Argentan dans l'Orne, et dans la nécessité pour le centre social municipal « Maison des Citoyens » d'engager une dynamique participative avec les habitants des quartiers prioritaires de la ville, dans la conception de programmes de promotion de la santé.

Il comportait deux parties.

En lien avec le programme de l'agrégation externe de Sciences médico-sociales, il visait à permettre d'apprécier les compétences méthodologiques correspondant au chapitre « Méthodologies en santé et action sociale » du programme :

En matière de méthodologie de la recherche de terrain (cf. 4.1 du programme du concours) :

Diagnostic territorial (1ère partie), Étude d'une population

En matière de méthodologie de l'intervention en santé et action sociale (cf. 4.2 du programme du concours) :

Conduite de projet : projet d'action sanitaire et social (2<sup>ème</sup> partie)

En matière de méthodologie de l'évaluation des politiques publiques en santé et action sociale (cf. 4.3. du programme du concours) :

Démarches et outils d'évaluation des projets sociaux et de santé. (2<sup>ème</sup> partie)

### Remarques générales

Cette épreuve a une singularité forte : « elle se déroule sur poste informatique ». Pour être au maximum de leurs capacités pendant celle-ci, les candidats doivent donc avoir un usage courant du poste informatique et de ses logiciels de base, tels que les outils bureautiques et maîtriser les fondamentaux de la recherche documentaire dans l'espace numérique. Des réflexes et comportements adaptés à cet usage doivent être acquis bien avant l'épreuve, en cohérence avec le Certificat informatique et internet C2I2E. A titre d'illustration :

- la sauvegarde régulière des travaux pendant l'épreuve,
- l'utilisation d'un périphérique extérieur (clé USB, imprimante si besoin) sur le poste,
- la lecture d'un ou plusieurs documents à l'écran,
- la saisie rapide de texte,
- la connaissance des bases de la gestion documentaire numérique (création, stockage, nommage d'un ensemble de documents),
- la maîtrise des fonctionnalités de base d'un outil de traitement de texte (mise en forme automatisée d'un document avec pagination, format (ex. police, paragraphe, styles), sommaire automatique),
- la recherche sur internet via un moteur de recherche
- l'usage des outils correcteurs de texte
- ou encore l'usage de l'insertion de formes ou d'objets pour réaliser un schéma.

Le niveau de maîtrise de base requis pour aborder cette épreuve dans les meilleures conditions n'est aujourd'hui pas acquis par l'ensemble des candidats admissibles au concours, ce qui peut freiner l'expression des compétences méthodologiques attendues.

Le poste informatique est aujourd'hui le support de la majeure partie des outils pédagogiques d'un enseignant, et un professeur agrégé ne peut en avoir un usage que ponctuel et trop limité. Le jury ne saurait trop recommander à tous les futurs candidats de s'employer à acquérir cette maîtrise de l'outil dès le début de leur préparation au concours. De nombreux sites et tutoriels gratuits proposent une aide à cette acquisition. Une utilisation régulière de l'outil complètera aisément cet apprentissage pratique et théorique et permettra aux futurs candidats de défendre au mieux leur candidature au concours.

La maîtrise des compétences du C2I attendue de tout enseignant doit, pour la discipline SMS, être complétée par la maîtrise de l'utilisation de certains logiciels en lien avec l'expertise disciplinaire dont la liste est publiée chaque année. Il est à noter que le traitement et la gestion informatisée de données sur tableur est une compétence transversale aux différentes méthodologies du secteur santé-social.

Pour autant, la maîtrise d'un logiciel figurant dans la définition de l'épreuve ne doit pas entraîner son usage automatique pendant l'épreuve si le sujet ne s'y prête pas. En effet, le choix des logiciels utilisés pendant l'épreuve fait l'objet d'une évaluation des compétences du candidat par le jury et doit donc découler de l'intérêt de l'utilisation du logiciel pour développer son raisonnement, participer à l'expression de ses compétences méthodologiques.

Cette épreuve a également pour particularité de « partir d'une situation relative au fonctionnement d'une organisation de santé, médico-sociale ou sociale ». Le sujet s'appuie donc sur des situations concrètes et le jury attend des candidats qu'ils prennent en compte le cadre opérationnel décrit et son contexte, qu'ils en mènent une analyse fine au service des choix méthodologiques qu'ils seront amenés à faire. Les connaissances doivent être mobilisées au profit de ces situations, et non pas de manière générale.

Le jury attend enfin un document ou un ensemble documentaire de bonne qualité et communicant. Aucune réponse ne saurait comprendre un unique « copier-coller » d'internet ou de la documentation fournie ; tous les éléments d'information utiles pour répondre à la question doivent être mis au service d'un raisonnement et d'une réflexion personnelle. Par ailleurs, toute citation doit être signalée de manière claire et référencée.

### **Partie 1 – Diagnostic préalable à la démarche participative**

Cette première partie devait permettre de contextualiser la mise en place de ce CLS à partir d'analyses territorialisées. Ces analyses s'appuyaient sur la mobilisation de méthodes et outils spécifiques à une démarche de diagnostic local, en appui sur de nombreux producteurs de données sur différentes échelles territoriales. Il était attendu que les productions proposées soient adaptées au cadre de la commande et s'inscrivent donc dans une dynamique de préparation d'un COPIL ayant pour objet le lancement d'un CLS à forte dimension participative.

Il s'agissait pour le candidat :

- De montrer explicitement dans un premier temps la situation de l'Orne au regard de la situation du territoire national et vis-à-vis de son positionnement sur différents indicateurs révélateurs d'inégalités sociales et territoriales de santé.
- De proposer un document de synthèse permettant d'explicitier clairement les différents producteurs de données mobilisables selon les échelles géographiques concernées (du département au QPV) en argumentant sur les atouts et limites des outils proposés. Également de proposer une sélection d'études pertinentes, permettant d'abonder un fond bibliographique (même réduit) pour la préparation du COPIL.
- De proposer, démarches à l'appui, des investigations complémentaires, permettant de donner au diagnostic réalisé son caractère participatif.

La présentation cartographique réalisée devait permettre au candidat de montrer sa maîtrise des outils mobilisables sur cette épreuve de TP (tableur et outil cartographique), et au surplus sa connaissance d'outils cartographiques existants (accessibles en ligne) proposant des possibilités de recherches avancées sur un territoire et la mobilisation d'indicateurs spécifiques. Il était attendu des explicitations sur les supports cartographiques proposés, permettant de cibler les potentialités et vulnérabilités du département de l'Orne, et des spécificités relatives à certains indicateurs sociaux.

Une présentation des producteurs de données et études pouvant se poser comme un appui au lancement du diagnostic territorial dans un territoire QPV était ensuite demandée. Elle devait intégrer l'explicitation de la nature des producteurs de données (par échelle territoriale par exemple) et être adaptée en termes de communication stratégique à la situation proposée dans cette épreuve de TP.

Des choix argumentés et une sélection d'études spécifiques à des déterminants sociaux de santé devaient compléter cette présentation, tout comme la mobilisation d'outils et ressources spécifiques au champ de la politique de la ville. La question posée ainsi nécessitait d'aller au-delà d'une simple description de ces producteurs de données et études, mais bien expliciter le caractère utile ou limité de leur mobilisation dans ce contexte.

Les démarches complémentaires devaient proposer d'explorer des formes de participation des habitants au diagnostic proposé, sur des questions relatives à la promotion de santé. Il était attendu une explication des stratégies empruntées, les liens avec les acteurs (Maison du Citoyen et tout autre acteur institutionnel mobilisé autour et dans le projet), les références à des formes de démarche participative en QPV (stratégies d'empowerment par exemple).

## **Partie 2 – Démarche participative en promotion de la santé**

La question s'inscrivait dans la conception d'un programme de promotion de la santé destiné aux habitants du quartier Saint-Michel-Vallée d'Auge et dans la nécessité pour la Maison du Citoyen d'engager une véritable dynamique participative, en conformité avec le PRS et avec un impératif territorial de développement de stratégies de promotion de santé

Il s'agissait pour le candidat :

- d'identifier préalablement les freins et les leviers propres à la démarche participative,
- de proposer concrètement une démarche de promotion de la santé co-construite avec les habitants du quartier,
- de la présenter de manière adaptée aux acteurs de la Maison du Citoyen.

La démarche devait s'inscrire dans le territoire, en lien avec les objectifs du PRS et du futur CLS ; les différentes phases devaient être clairement explicitées, mises en évidence et reliées entre elles, les propositions argumentées.

Il s'agissait enfin de proposer une évaluation de ce programme, évaluation intégrant la dimension participative à toutes les phases de la démarche. La démarche d'évaluation devait être schématisée et adaptée au destinataire (Maison du Citoyen) ; elle devait présenter explicitement les objectifs, les critères d'évaluation, les indicateurs, et proposer les méthodes et outils adaptés aux différents publics

Puisque le sujet s'inscrivait dans une démarche de co-construction et participative, les travaux des candidats devaient intégrer la production de supports opérationnels permettant aux acteurs de la Maison du Citoyen de se saisir de la démarche.

### **Remarques générales :**

Le dossier demandé devait suivre un fil directeur allant de la situation départementale de l'Orne à un zoom sur un QPV de la ville d'Argentan. Le jury attendait une contextualisation précise du sujet :

- géographique (à l'aide d'outils cartographiques et de la mobilisation d'indicateurs et de données),
- temporelle (en précisant les différentes échéances dans lesquelles s'est engagée la ville d'Argentan),

- thématique (en montrant de manière explicite la place centrale du développement de stratégies de promotion de la santé).

## **Deuxième épreuve : leçon portant sur les politiques et institutions sociales ou de santé**

### **Résultats**

Moyenne de l'épreuve : 10,72/20

Meilleure note : 18/20

### **Sujets**

- La place des personnes âgées dans la société contemporaine
- Inégalités sociales en contexte épidémique : les effets sur la santé
- Les partenaires sociaux et la protection sociale complémentaire
- Agir pour la famille : enjeux et politiques
- Intérêts et limites de la e-santé
- Le « reste à charge » en matière de santé
- Cohésion sociale : du concept aux politiques
- Télétravail et santé
- Les réformes des régimes de retraite
- Immigration et insertion sociale : place des politiques publiques
- Santé des jeunes et précarité
- Personnes fragiles dans le système de santé
- Précarité et solidarité
- La nouvelle branche « autonomie » de la sécurité sociale
- Le maire et la protection de la santé
- Egalités femmes-hommes et politiques sociales
- Inégalités sociales de santé et éducation à la santé
- La protection sociale et les « seniors »

### **Rapport**

Rappel de la définition d'épreuve :

Durée de la préparation : 4 heures

Durée de l'épreuve : 1 heure (exposé : 45 minutes, entretien : 15 minutes)

Coefficient 3

L'épreuve permet d'apprécier l'exactitude et l'actualisation des connaissances, leur mobilisation dans un objectif de formation au plus haut niveau post baccalauréat, la rigueur de la démarche pédagogique ainsi que les qualités d'expression et de communication.

Pour la préparation de la leçon, le candidat a accès aux ouvrages et documents de la bibliothèque du concours et dispose de la possibilité de consulter des documents en ligne d'accès libre.

Les sujets des leçons couvraient les grands champs thématiques du programme de l'agrégation. Leurs domaines étaient plus ou moins vastes et tous nécessitaient une problématisation.

Le temps de préparation doit permettre au candidat de poser la problématique puis de construire un développement synthétique prenant en compte l'évolution de la question, les données actuelles, les interrogations ou débats qu'elle suscite, les perspectives envisageables.

Une définition critique des termes et des concepts du sujet est attendue par le jury.

Une approche universitaire et pluridisciplinaire est requise. Les différents champs de connaissance mobilisés (historique, économique, juridique, sociologique, ...) doivent se nourrir mutuellement et fonder la cohérence du développement. Des éléments de comparaison avec les systèmes étrangers, voire une mise en perspective internationale sont particulièrement appréciés. Le jury insiste sur la nécessité de présenter des exemples concrets permettant d'illustrer les propos théoriques soutenus.

Le jury rappelle qu'il s'agit d'une leçon. En disant cela on a tout dit, ou presque : il faut paraître enthousiaste, éviter les généralités et survols, agrémenter son propos par des illustrations appropriées, ne pas trop lire son texte...

Pour l'édition 2021, sur la question du contenu des leçons, le jury souligne l'importance de bien construire une base factuelle (pouvant comporter des définitions) qui témoignera du niveau de maîtrise du sujet. Cela a été un élément clé dans les décisions sur l'attribution des notes. Le candidat ne doit toutefois pas se limiter à décliner la somme de ses connaissances ce qui a parfois amené le jury à regretter le caractère « plat » ou « sans profondeur » de la présentation. Le candidat doit montrer sa capacité à prendre du recul par rapport au sujet. Aussi, sa présentation ne restera pas seulement descriptive en permettant d'envisager l'intégralité de ses composantes d'un point de vue technique mais aussi analytique. Il est par conséquent essentiel de rapidement informer le jury de l'angle d'attaque adopté dans le traitement du sujet, lequel participe à démontrer son appropriation par le candidat à l'agrégation.

La durée de la leçon doit s'approcher au plus près des 45 minutes. Le jury prend en considération ce point dans son évaluation. La construction de la leçon doit faire apparaître les choix que le candidat a été conduit à faire pour traiter le sujet de la leçon. Les quarante-cinq minutes prévues permettent de délivrer la leçon au niveau requis pour le concours de l'agrégation. Il n'en est pas de même lors d'une prestation de vingt minutes.

Le jury rappelle l'importance de développer une aisance dans l'utilisation du support électronique utilisé, type diaporama. S'assurer d'être quelque peu en retrait de l'écran pour ne pas en cacher la vue à l'auditoire est par exemple indispensable. Il est important aussi de se limiter à quelques lignes de texte qui n'ont pour fonction que de guider le public à suivre le propos et aussi au candidat à structurer son discours et à mieux gérer son temps de parole. Des phrases courtes permettent également d'éviter que le candidat se mette à lire le texte. Certains candidats ont investi un effort conséquent dans la mise en page des diapositives mais cela n'a aucunement influencé la note attribuée. Le jury attend que le support utilisé soit construit à destination de l'auditoire, et de manière à accompagner le discours.

Le stress a joué pour beaucoup dans certaines présentations. Cela est tout à fait naturel et les membres du jury sont conscients de l'énorme pression exercée sur ces femmes et hommes qui dans certains cas ont fait un long voyage et se sont levés aux aurores pour passer cette épreuve. Ceci dit, il est important de s'assurer que, malgré le stress, le candidat s'assure de maintenir un contact visuel avec son auditoire. Certains candidats se sont présentés avec de nombreux documents dont la consultation en cours de leçon s'est avérée laborieuse.

Le jury a apprécié, dans la majeure partie des cas, une approche problématisée de la leçon, sa formalisation dans un plan structuré et cohérent ainsi que le respect de ce plan et le traitement rigoureux de la problématique dans les développements. La leçon doit être construite afin de répondre précisément à la question posée, ce qui implique une définition du sujet en amont.

Le jury a regretté que plusieurs candidats aient adopté des plans descriptifs au détriment d'une approche problématisée du thème de la leçon. Dans d'autres cas, le déroulement de la leçon ne reflétait pas la problématique annoncée.

Par ailleurs, le jury s'est étonné des lacunes des candidats sur la place et le rôle des partenaires sociaux dans les politiques sociales, notamment en matière de protection sociale.

Outre la qualité des développements, des raisonnements et argumentations, le jury a particulièrement apprécié les leçons pour lesquelles les candidats ont adopté une démarche susceptible d'être réinvestie dans un enseignement. Il souligne également l'intérêt qui s'attache à l'illustration des développements théoriques par des références historiques, internationales ou institutionnelles ainsi que par des données et des exemples concrets.

Lors de l'entretien, avec toujours l'exposé en appui, le jury cherche à explorer l'étendue des connaissances liées au sujet, demande des explicitations, suggère des pistes de réflexion, et ce quel que soit le caractère plus ou moins focalisé du sujet. Il est donc important de saisir cette occasion qui est donnée de prouver sa maîtrise du sujet et sa capacité à adopter d'autres angles de discussion.

Des candidats ont perdu des points en donnant des réponses lors de l'entretien qui étaient parfois trop succinctes, de peu de contenu ou de réflexion. La discussion avec le jury offre l'occasion au candidat de démontrer sa maîtrise du sujet et à articuler autrement sa pensée. C'est donc une composante essentielle de l'épreuve.

La réactivité du candidat, l'honnêteté de ses réponses, la pertinence de la réflexion qu'il mène souvent avec le jury, sont des éléments qui participent de la qualité de l'entretien. Les argumentations développées doivent être rigoureuses, appuyées sur des réflexions scientifiques et ne doivent pas négliger l'apport de données concrètes.

## Troisième épreuve : Etude critique de dossier

### Résultats

Moyenne de l'épreuve : 9,69/20

Meilleure note : 18/20

### Sujets

#### *Sortir du « sans-abrisme » ?*

##### **Document 1**

Hébergement d'urgence, tempête sur le 115

Article, *Lien Social*, n° 1264

Katia Rouff-Fiorenzi

2020

6 pages

##### **Document 2**

Le rétablissement, l'exemple du programme français « un chez-soi d'abord »

Article, *Revue Empan*

Pascale Estecahandy, Paola Revue, Marie-Laure Sénat et Julien Billard

2015

6 pages

##### **Document 3**

La rue comme addiction

Témoignage, *Revue Rhizome*

Jean-François Krzyzaniak

2019

3 pages

##### **Document 4**

L'application du droit à l'hébergement comme enjeu sanitaire et économique : étude sociologique de l'accès à l'hébergement à Marseille

Recherche sociologique, *Déviance et Société*

Camille Allaria

2020

28 pages

## *Les structures sociales face au décrochage scolaire*

### **Document 1**

Le décrochage scolaire, point de vue d'une CPE  
Article, Revue *Forum*  
Nadia El Mahsani  
2020  
6 pages

### **Document 2**

Focus : service social scolaire municipal (extrait de *Décrochage scolaire*)  
Article, Revue *Lien social*  
Armandine Penna  
2020  
1 page

### **Document 3**

Quelle offre territoriale de remédiation au décrochage scolaire ?  
Article, Revue *Formation Emploi*  
Thierry Berthet, Amandine Brizio et Véronique Simon  
2018  
18 pages

### **Document 4**

Rapport Prévention et intervention : comment agir efficacement face au décrochage scolaire ?  
Rapport (extrait)  
Conseil national d'évaluation du système scolaire  
2017  
8 pages, pages de garde, et pages 34 à 39

### **Document 5**

L'intervention sociale à l'école : l'ambivalence du service social scolaire (extrait)  
Ouvrage *Interventions sociales et rôle de l'Etat*  
Daniel Verba  
2017  
12 pages

### **Document 6**

L'ancien contrat de responsabilité parentale : quelques anciens textes de loi  
Legifrance  
2013  
1 page

## ***L'essor des plateformes pour l'accompagnement des plus fragiles***

### **Document 1**

Défis et opportunités dans les politiques publiques de santé territorialisées : le cas de la prise en charge des personnes âgées en perte d'autonomie à La Réunion

Article, Revue *Autrepart*

Armelle Klein, Frédéric Sandron

2018

21 pages

### **Document 2**

Les plateformes territoriales d'appui : une réforme partielle de plus pour répondre au défi de la prise en charge ambulatoire des patients complexes ?

Article, *Les Tribunes de la santé*

Jihane Sebai

2018

11 pages

### **Document 3**

La Plateforme de Répét et l'accueil séquentiel, un lieu « ressources »

Article, Revue *Gérontologie et Société*

Pascale Bailly et Nathalie Cortes

2020

13 pages

## ***Le soutien aux victimes de violences intrafamiliales***

### **Document 1**

Violences intrafamiliales et informations partagées

Chapitre du Rapport *Le partage d'informations dans l'action sociale et le travail social*  
Conseil Supérieur du travail social.

2013

12 pages

### **Document 2**

Textes de loi

Législateur

2010 modifié en 2019

3 pages

### **Document 3**

Les travailleurs sociaux et le placement de l'enfant chez un proche

Article, *Recherches familiales*

Bernadette Tillard, Sarah Mosca

2019

12 pages

### **Document 4**

L'enfant co-victime de la violence dans le couple

Chapitre d'ouvrage *Violences conjugales et famille*, coll. Psychothérapie  
Sadlier Karen  
2016  
10 pages

***Participation dans les établissements sociaux et médico-sociaux et publics  
vulnérables***

**Document 1**

Soutenir et encourager l'engagement des usagers dans les secteurs social, médico-social et  
sanitaire  
Synthèse de rapport  
Haute Autorité de Santé  
2020  
Nombre de pages : 9 pages

**Document 2**

La participation des usagers au fonctionnement des établissements et services sociaux et  
médico-sociaux. Recueil des pratiques et témoignages des acteurs  
Rapport (annexe, extrait)  
Anesm  
2014  
Nombre de pages : 7 pages

**Document 3**

Les pratiques des professionnels de la protection de l'enfance en matière de participation  
des usagers.  
Article de Sciences & Actions Sociales, 2(2),  
Pouchadon Marie-Laure  
2020  
Nombre de pages : 14 pages

**Document 4**

- Ce que pensent les professionnels de la participation des enfants en famille d'accueil.
- Article dans le *Sociographe*, 4(4),
- Euillet, Séverine & Faisca, Élodie
- 2019
- Nombre de pages : 14 pages

## ***Politiques d'activation et responsabilisation des bénéficiaires du RSA***

### **Document 1**

- RSA Conjoncture
- rapport statistiques. N°31.
- CAF
- juin 2020
- Nombre de pages : 2 pages

### **Document 2**

- Texte de question à l'assemblée nationale
- Document officiel : question n°26001
- De Mme Alexandra Valetta Ardisson ( La République en Marche - Alpes-Maritimes
- Publiée au JO le 28/07/2020 page : 5131
- Nombre de pages : 2 pages

### **Document 3**

- L'accompagnement des bénéficiaires du RSA
- Rapport du premier ministre (extrait)
- Claire Pittolat et Mathieu Klein
- 2018
- Nombre de pages : 27 pages, pages 7 à 32

### **Document 4**

- Politiques d'insertion, une responsabilisation des pauvres ?
- Article in Xavier Molénat, L'Individu contemporain Éditions Sciences Humaines | « Synthèse ».
- Nicolas Duvoux
- 2014
- Nombre de pages : 7 pages

## ***Précarité et santé mentale***

### **Document 1**

- La santé mentale dans le champ des inégalités sociales de santé : les limites des politiques de santé publique
- Chapitre d'ouvrage in Christophe Niewiadomski et al., Lutter contre les inégalités sociales de santé Presses de l'EHESP | « Recherche, santé, social »
- Pierre Surault
- 2008
- Nombre de pages : 12 pages

### **Document 2**

- Besoins d'avis ou de suivi spécialisé en santé mentale dans les Lits Haltes Soins Santé du Samusocial de Paris Novembre 2015 Le lien entre santé mentale et précarité sociale : une fausse évidence.
- Rapport d'une enquête exploratoire
- Françoise Riou
- 2015
- Nombre de pages : 8 pages, pages 6 à 14

### Document 3

- « Guide précarité et santé mentale repères et bonnes pratique »
- Guide de bonnes pratiques
- FNARS
- 2010
- Nombre de pages : 12 pages, pages 3 à 6 – pages 69 à 95

### Document 4

- Plan d'action pour la santé mentale 2013-2020
- OMS
- 2013
- Nombre de pages : 6 pages, pages 6 à 10

### Document 5

- Diversité des équipes mobiles psychiatrie précarité du Nord-Pas-de-Calais en 2015
- Article dans *L'information psychiatrique*, 5(5),
- Baux, M., Tonnel, P., Labey, M., Plancke, L., Amariei, A. & Danel, T.
- 2016.
- Nombre de pages : 5 pages

## *Femmes et sans-abrisme*

### Document 1

- Les femmes seules dans le dispositif de veille sociale : une enquête auprès du public accueilli à l'ESI « Halte Femmes »
- Rapport Observatoire du Samusocial de Paris En collaboration avec l'équipe de l'ESI « Halte femmes » (extrait)
- Mireille Eberhard, Observatoire du Samusocial de Paris Elsa Garcin, SIAO Urgence/115 de Paris Mathilde Quere, SIAO Urgence/115 de Paris Emilie Segol,
- 2017
- Nombre de pages : 13 pages, pages 6 à 17

### Document 2

- Les trajectoires des femmes sans domicile à travers le prisme du genre : entre vulnérabilité et protection.
- Article revue « Déviance et Société », 1(1)
- Loison-Leruste, Marie & Perrier, Gwenaëlle
- 2019
- Nombre de pages : 27 pages

### Document 3

- L'hébergement des sans-domiciles en 2012. Des modes d'hébergements différents selon les situations familiales.
- Rapport INSEE, n°1455
- Françoise Yaouancq, Alexandre Lebrère, Maryse Marpsat, Virginie Régnier (Insee) Stéphane Legleye, Martine Quaglia (Ined)
- Juillet 2013
- Nombre de pages : 4 pages

## *Précarités*

### **Document 1**

A propos de la notion de précarité

Article de la Revue Sciences et actions sociales, 2016/1 n° 3

Khalil JAMAL, Zouhari ABDALLAH

2016

11 pages

### **Document 2**

Travail, précarité et Santé

Article de l'ouvrage : in Sabine Fortino et al. Crise sociale et précarité, Ed. Champs Social  
2012, pp. 145-151

Yves CLOT

2012

7 pages

### **Document 3**

L'égalité

Article de l'ouvrage : Dubet (Dir). Injustices, l'expérience des inégalités au travail

François DUBET

2006

12 pages

### **Document 4**

Souffrance, démocratie et néo-libéralisme . Où sont les rêves ?

Article de la Revue Le sociographe, 2019, n° 56

Nadia VEYRIE

2019

11 pages

## *Familles et solidarités : Transmissions et entraide*

### **Document 1**

- Enjeux des politiques de la famille en France
- Article de la revue *Projet*, 2011/3 n° 322
- Claude MARTIN
- 2011
- 8 pages

### **Document 2**

- La transmission familiale : s'appropriier le passé familial entre frères et soeurs
- Article de la revue *Pensée Plurielle*, 2006/1, n° 11
- Evelyne FAVART
- 2006
- 8 pages

### **Document 3**

- Le congé parental, une parenthèse à valoriser
- Article de la revue *S.E.R. Etudes*, 2014/ 6
- Elodie MAUROT
- 2014
- 13 pages

### **Document 4**

- Réalités et limites de l'entraide familiale
- Article de l'ouvrage : S. Paugam(dir.) *Repenser la solidarité. L'apport des sciences sociales*, PUF
- Jean Hugues DECHAUX
- 2007
- 11 pages, pages 203 à 217

### **Document 5**

- Evolution des représentations de la famille et soutien à la parentalité
- Article de la revue : *VST Vie sociale et traitements*, 2020/4 n° 148
- Gérard NEYRAND
- 2020
- 8 pages

## *Institutions et Violences*

### **Document 1**

- Institution, exclusion et bouc émissaire
- Article de la revue de l'enfance et de l'adolescence, 2014/1 n° 89
- Rémi CASANOVA, Philippe PETRY
- 2014
- 12 pages

### **Document 2**

- Désaffection dans l'institution ; contre-violence éducative
- Article de la revue Dialogue, 2011/1 n° 91
- Anne-Valérie MAZOYER, Tristan BAILLS
- Date de publication : 2011
- 9 pages

### **Document 3**

- L'enfant exposé à la violence conjugale. Quelles difficultés et quels besoins d'aide ?
- Article de la revue Empan, 2009/1
- Andrée FORTIN
- 2009
- 9 pages

### **Document 4**

- Quand la relation d'aide se conjugue avec violence
- Article de la revue Le sociographe, 2016, n° 56
- Christelle GOFFARD
- 2016
- 13 pages

## *La qualité dans le secteur social et médico-social*

### **Document 1**

- Analyse qualité ou pratique qualité ? Quand la qualité devient un enjeu de définition du travail social
- Actualités sociales
- Soulet Marc-Henry
- 2014
- 4 pages

### **Document 2**

- Elaboration et utilisation des indicateurs dans la démarche d'évaluation interne
- Avis du Conseil scientifique – Anesm
- 2015
- 4 pages

### **Document 3**

- Quand la démarche qualité devient un processus de management innovant ou un outil de pilotage par la démarche de projet
- Article de la Revue « EMPAN »
- Pascal Vissac
- 2017
- 6 pages

### **Document 4**

- La qualité de vie des enfants accueillis en protection de l'enfance
- Article de la revue « Enfance »
- Emmanuelle Toussaint, Agnès Florin, Benoît Schneider
- 2017
- 18 pages

### **Document 5**

- La valse des qualités : quelle qualité pour l'accueil de la petite enfance ?
- Article de la revue « Informations sociales »
- Pierre Moisset
- 2018
- 9 pages

## ***Santé et environnement***

### **Document 1**

- Quatrième plan national santé et environnement 2020-2024 enjeux et mesures
- Synthèse
- Ministère des solidarités et de la santé
- 2020
- 8 pages

### **Document 2**

- L'évaluation environnementale, démarche d'amélioration des projets
- Fiche thématique
- Commissariat général au développement durable
- Mars 2019
- 4 pages

### **Document 3**

- Contribution du Comité consultatif national d'éthique à la révision de la loi de bioéthique 2018-2019
- Avis (extrait)
- Comité consultatif national d'éthique
- 2018
- 8 pages, pages 107 à 113

### **Document 4**

- Le droit à un environnement sain devant la cour européenne des droits de l'homme
- Article issu de la Revue juridique de l'environnement

- Carole NIVARD
- 2020
- 16 pages

## *Numérique et santé*

### **Document 1**

- Le numérique au service de la modernisation et de l'efficacité du système de santé
- Stratégie nationale e-santé 2020
- Ministère des affaires sociales et de la santé
- 2016
- 17 pages

### **Document 2**

- Numérique et santé, Contribution du Comité consultatif national d'éthique à la révision de la loi de bioéthique 2018-2019
- Avis
- Comité consultatif national d'éthique
- 2018
- 14 pages, pages 94 à 106

### **Document 3**

- Etablissements de santé et start-up face à la régulation des innovations par la protection des données de santé
- Journal du Droit de la Santé et de l'Assurance – Maladie
- L'Institut Droit et Santé, de l'université de Paris
- 5 pages
- 2018

### **Document 4**

- Comment accélérer le déploiement de l'e-santé en France ? Rôle des principaux acteurs dans le diabète
- Article de la revue les tribunes de la santé
- Capucine Chambard
- 2019
- 11 pages

## *Éthique et prévention*

### **Document 1**

- Élaboration des normes de prévention : une réflexion éthique nécessaire
- Article de la Revue « Santé publique »
- Victoria PAGANI, François ALLA, Linda CAMBON, Frédérique CLAUDOT
- Mai – juin 2018
- 11 pages

### **Document 2**

- Accompagner et prévenir. Tensions éthiques dans le dépistage du cancer colorectal
- Article de la revue « Sciences sociales et santé »
- Nicolas LECHOPIER, Chloé HAMANT,
- 2017/04
- 18 pages

### **Document 3**

- Santé et Liberté
- Article de la Revue « POUVOIRS – Revue française d'études constitutionnelles et politiques »
- Didier TABUTEAU
- 2009/03
- 14 pages

## *Genre et santé*

### **Document 1**

- Prendre en compte le sexe et le genre pour mieux soigner : un enjeu de santé publique
- Extrait - Rapport du Haut Conseil de l'Égalité
- Brigitte GRESY, Emmanuelle PIET, Catherine VIDAL, Muriel SALLE
- Novembre 2020
- 11 pages - Axe 2. Les recherches pluridisciplinaires sur le sexe et le genre dans la santé, pages 37 à 47

### **Document 2**

- Cancérologues et interactions de soins : quand le genre s'en mêle
- Article de la revue «Cancers et Psys »
- Nicolas MADRANGES, Anastasia MEIDANI, Arnaud ALESSANDRIN,
- 2020
- 22 pages

### **Document 3**

- Les questions de genre et la COVID-19
- Note de sensibilisation
- OMS

- 14 mai 2020
- 3 pages

## *Accès à l'IVG*

### **Document 1**

- Accès à l'interruption volontaire de grossesse (IVG)
- Extrait - Rapport d'information – Assemblée Nationale
- Marie-Noëlle BATTISTEL, Cécile MUSCHOTTI
- Septembre 2020
- 3 pages (Introduction) 21 pages (Constat)

### **Document 2**

- Santé et droits sexuels et reproductifs des femmes en Europe
- Extrait – Document thématique
- Commissaire aux droits de l'homme – Conseil de l'Europe
- Décembre 2017
- 8 pages, pages 33 à 39

### **Document 3**

- Opinion du CCNE sur l'allongement du délai légal d'accès à l'IVG de 12 à 14 semaines de grossesse
- Résumé de la réponse à la saisine du ministre des solidarités et de la santé
- Comité Consultatif National d'Éthique
- 8 décembre 2020
- 2 pages

### **Document 4**

- L'avortement dans le monde. Etat des lieux des législations, mesures, tendances et conséquences
- Extrait – Tableau – Conditions légales du recours à l'avortement dans 193 pays du monde
- Agnès GUILLAUME, Clémentine ROSSIER
- 2018/2
- 2 pages, pages 300 à 301

### Document 1

- La littératie en santé, un levier pour des systèmes de soins plus équitables ? Des outils pour armer les professionnels et impliquer les institutions
- Article de la revue « Santé Publique »
- Gilles HENRARD, Frédéric KETTERER, Didier GIET, Marc VANMEERBEEK, Jean-Luc BELCHE, Lætitia BURET
- 2018/1
- 5 pages

### Document 2

- Interventions en littératie en santé et éducation thérapeutique : une revue de la littérature
- Article de la revue « Santé Publique »
- Aurore MARGAT, Rémi GAGNAYRE, Pierre LOMBRAIL, Vincent DE ANDRADE, Sylvie AZOGUI-LEVY
- 2017/6
- 10 pages

### Document 3

- Une perspective pratique pour un monde compétent en matière de santé
- Document de position de l'UIPES sur la littératie en santé
- Mai 2018
- 22 pages

## Rapport

Rappel de la définition de l'épreuve :

- Durée de la préparation : 4 heures
- Durée de l'épreuve : 1 heure (exposé : 30 minutes ; entretien : 30 minutes)
- Coefficient 3

Le **dossier, fourni par le jury**, rassemble **divers documents à caractère scientifique et/ou technique** (rapports, notes de recherche, études, etc.) sur les institutions, les dispositifs en santé et en action ou aide sociale. Ces documents peuvent être en langue anglaise et prendre en compte la dimension européenne. Le candidat est conduit à **dégager une problématique, à analyser et critiquer les éléments contenus** dans le dossier.

Effectivement, il s'agit de mener une étude critique de ce dossier constitué de plusieurs articles, extraits de revues, documents juridiques, documents institutionnels, etc. Chacun des documents apporte des éléments permettant de mettre en regard différents points de vue ou différentes approches du thème proposé.

Prenant appui sur le titre du dossier, le candidat doit construire son exposé en croisant les documents, en présentant le contexte dans lequel ils s'inscrivent. Il les compare, les rapproche afin de voir leurs liens et d'éventuelles contradictions. Le corpus est donc l'élément central de l'exposé.

Ainsi, les connaissances propres du candidat et les ressources disponibles en bibliothèque doivent appuyer et compléter l'analyse critique des documents. Il est rappelé que, pour cette épreuve, le candidat n'a pas accès à des ressources en ligne.

Cette année encore, le jury a apprécié que certains candidats aient bien compris le sens de cette épreuve en réalisant une analyse transversale et comparée des documents. Toutefois, le jury s'étonne qu'une partie des candidats n'aient pas suffisamment discuté les documents les uns par rapports aux autres. Or, il ne s'agit pas de faire une leçon ou une simple synthèse des documents, mais bien de les mettre en perspective et d'en souligner les éventuelles forces et limites ou celles du dossier en tant que tel.

Une réflexion sur les concepts du corpus et sur le titre aiderait à la prise de distance par rapport au dossier pour en avoir une approche critique. De même, certains candidats n'ont pas suffisamment formulé de problématique articulée au corpus.

## **Exposé**

S'agissant plus particulièrement de la partie « Exposé », il ne s'agit :

- Ni d'une épreuve du type « note de synthèse » à partir du dossier remis ;
- Ni d'une épreuve du type « leçon » préparée avec l'aide d'un dossier auquel le candidat est invité à se référer.

C'est une épreuve à la faveur de laquelle le candidat à l'agrégation doit montrer son aptitude à faire preuve d'analyse, d'esprit critique, à raisonner, à prendre du recul vis-à-vis de :

- l'intitulé du dossier : le candidat doit interroger les termes du sujet et les mettre en perspective avec le contenu des documents ;
- la constitution du dossier : dans quel (s) contexte (s) s'inscrivent les documents ? Quelle est l'orientation de la construction du dossier ? Quelle est la nature des données ? Comment les documents se complètent-ils ? S'opposent-ils ? Qu'apportent les points de vue exprimés par les auteurs ? Qu'apportent les enquêtes éventuellement présentes ? Manque-t-il certains volets au regard du titre (ou de la problématique dégagée) ?
- le contenu du dossier : le candidat ne doit pas hésiter à se prononcer sur tel ou tel point de vue figurant dans les documents remis. Les candidats sont invités à enrichir leur exposé d'exemples, d'illustrations qui ne sauraient néanmoins tenir lieu d'argumentaire. Il peut être fait référence à un texte, un rapport ou un ouvrage connu qui ne figurait pas dans le dossier mais qui illustre particulièrement la problématique. Il ne s'agit pas de citer une bibliographie, mais de saisir l'apport potentiel d'une autre source aux axes du dossier.
- leurs connaissances : elles ne sont pas l'élément central de l'épreuve, elles doivent être mobilisées à bon escient et au service de l'exposé et de l'entretien.

Le jury a par ailleurs, noté un usage contrasté du diaporama. Pour certains candidats, un support bien construit a servi d'appui et de complément à la prestation. Pour d'autres, en revanche, le support par sa présentation et son exploitation a desservi la prestation.

Le jury souhaite rappeler la nécessité d'attacher une attention formelle à la présentation d'un diaporama pour ceux qui souhaitent en utiliser un.

Il rappelle que les acronymes et les sigles doivent être définis mais surtout, le jury s'est étonné de constater une expression parfois proche de la prise de note, qui n'est pas acceptable pour ce niveau de concours.

## Entretien

S'agissant plus particulièrement de la partie « Entretien », il importe que les candidats :

- maîtrisent les connaissances fondamentales et actualisées dans les différents domaines susceptibles d'être utiles pour la compréhension du dossier ;
- sachent faire preuve de discernement dans la construction de leurs réponses tout en pouvant s'autoriser à montrer les incohérences éventuelles des politiques publiques dans tel ou tel domaine ;
- ne perdent pas de vue l'ensemble des dimensions du dossier (juridique, éthique, sociologique, politique, etc.) ;
- maîtrisent le contenu du dossier en vue de pouvoir apporter des réponses étayées aux questions posées ;
- s'ils expriment des points de vue et analyses, s'attachent à ce qu'ils soient argumentés scientifiquement afin de distinguer l'opinion et l'argument.

## Phase préparatoire

Le jury suggère quelques conseils pour le temps de préparation :

- réaliser une lecture rapide dans un premier temps, visant une compréhension des idées clefs de chacun des documents ;
- s'interroger sur le titre ;
- confronter ensuite les documents entre eux (natures, auteurs, sources, méthodologies, données, etc.)
- mobiliser ses connaissances et d'autres références bibliographiques dans l'objectif de renforcer sa présentation ;
- cerner l'intérêt de la mobilisation des références des documents du dossier et ne pas se limiter à une simple présentation introductive ;
- dégager la problématique dont la pertinence doit s'apprécier au regard de l'intitulé du dossier et du corpus documentaire, ne pas réduire la problématique à un aspect du thème ;
- construire un argumentaire dégageant les forces et les faiblesses des documents. Il s'agit toutefois de ne pas verser dans un exposé rhétorique, les positions exprimées doivent être étayées ;
- éviter une présentation linéaire des documents ;
- gérer le temps de la préparation, entre contenu de l'exposé et présentation d'un éventuel support.

Enfin, il importe que les candidats respectent les 30 minutes d'exposé prévues en utilisant tout le temps imparti.

Le jury a été sensible aux qualités de présentation, aux qualités de communication, à la posture dont les candidats ont fait preuve tout au long de leurs prestations. Lors de l'entretien, le jury a apprécié la qualité de l'écoute des candidats et leur attitude d'ouverture.

L'attitude et l'expression verbale et non verbale sont essentielles : il est attendu à ce niveau de concours une posture professionnelle rigoureuse.

## **Conclusion générale**

Ce concours exige des connaissances spécifiques couvrant un large spectre de domaines et de thèmes et mobilisant des expertises disciplinaires variées. Il nécessite aussi une excellente appréhension des questions du champ santé et social, dans leur complexité, et de leur actualité. (actualité au demeurant riche dans ce contexte de crise sanitaire).

Les épreuves d'admissibilité ont permis de sélectionner des candidats qui maîtrisaient ces connaissances et qui surtout ont démontré leur capacité à les problématiser et les contextualiser pour répondre aux sujets proposés.

Les épreuves d'admission ont permis de sélectionner des candidats qui associaient à cette maîtrise, des compétences méthodologiques et des capacités pédagogiques leur permettant de combiner clarté, précision et rigueur dans leurs présentations. Les échanges avec le jury ont permis aussi de juger des capacités à argumenter une prise de position en s'appuyant aussi bien sur les concepts et auteurs que sur des exemples concrets.

## Bibliographie

**Juin 2021**

Ouvrages

AGUILERA T., Gouverner les illégalismes urbains, Dalloz, 2017
ASTIER I., MEDINI A. Sociologie de l'intervention sociale, Cursus, A. Colin, 2019
ALIX JS., AUTES M., MARLIERE E., Le travail social en quête de légitimité, Presses de l'EHESP, 2020
ATTIAS-DONFUT C., SEGALEN M., Grands-Parents : la famille à travers les générations, Odile Jacob, 2014
AVENEL C., Sociologie des "quartiers sensibles", Editions Armand Colin 2007
AVENEL C., BOURQUE D., Les nouvelles dynamiques du développement social, Champs du social, Collection Questions de société, 2017
BARON A. , KADA N., Communes et départements : frères ennemis du social, PU de Grenoble, 2016
BAUDURET J-F., Institutions sociales et médico-sociales : de l'esprit des lois à la transformation des pratiques, Collection: Santé Social, Dunod, 2013
BEC C., La Sécurité sociale, une institution de la démocratie, Gallimard, 2014
BECQUET V., LONCLE P. et VAN DE VELDE C. (dir.), Politiques de jeunesse : le grand malentendu, Champ social, 2012
BELLOT C., BRESSON M., JETTE C. Le travail social et la nouvelle gestion publique, Presses universitaires du Québec, 2013
BERGERON H. Sociologie politique de la santé, PUF 2014
BERGERON H., CASTEL P. Sociologie politique de la santé, PUF, Coll. « Quadrige Manuels », 2018
BERGONNIER -DUPUY G., DURNING P., JOIN-LAMBERT H., Traité d'éducation familiale Dunod ed., coll psychosup, 2013
BIAGINI S., BOLES J.M., L'éthique dans les structures médico-sociales, Les Carnets de l'espace éthique de Bretagne occidentale n° 4, Sauramps médical 2014
BIOY X ., LAUDE A., TABUTEAU D., Droit de la santé, 4ème édition Thémis, PUF, 2020
BLAIS M.C, La solidarité, Histoire d'une idée, Gallimard, 2007.
BLOCH M.A., HENAUT L., Coordination et parcours. La dynamique du monde sanitaire, social et médico-social, Collection: Santé Social, Dunod / Fondation Paul Bennetot-Groupe Matmut, 2014
BLOCH M.A., BOUQUET B., HARDY JP., HENAUT L., JAEGER M. (Coord.), LEFÈVRE P., LOUBAT JR., SCANDELLARI T., Diriger un établissement ou un service en action sociale et médico-sociale, Dunod (3° Éd.) 2019
BORGETTO M., CHAUVIERE M. Qui gouverne le social ?, Collections Études, Dalloz 2008
BORGETTO M., GINON A.-S., GUIOMARD F., D.PIVETEAU (dir.), Travail et protection sociale : de nouvelles articulations ?, LGDJ, coll. « Grands colloques », 2017
BORGETTO M., LAFORE R., Droit de l'aide et de l'action sociales, LGLD, coll. « Précis Domat », 2018
BOUQUET B., Ethique et travail social, DUNOD, 2012

BOUQUET B., JAEGER M., SAINSAULIEU I., Les défis de l'évaluation en action sociale et médico-sociale, Collection: Santé Social, Dunod, 2007
BOURDILLON François, BRÜCKER Gilles, TABUTEAU Didier, Traité de santé publique, Lavoisier, (3 <sup>e</sup> Éd.) Coll. Traités, 2016
BRACONNIER C., MAYER N. avec BOZEC G., CANIHAC H., FUCHS N., JARDIN A., MARNEUR V., MORABITO L., PEUGNY C., POYET C., REGUER-PETIT M., SALARIS C., SQUARCIONI L., Les inaudibles - Sociologie politique des précaires, 2015, Presses de Sciences Po   Académique
BRAS PL., POUVOURVILLE G., TABUTEAU D., Traité d'économie et de gestion de la santé, Les Presses de Sciences Po, Editions de Santé 2009
BRESSON M., Sociologie de la précarité, coll. 128, Armand Colin, 2 <sup>e</sup> me édition 2015
BRESSON M., COLOMB F., GASPAR J.F. (dir.), Les territoires vécus de l'intervention sociale, PU du septentrion, 2015
BRETON E.(dir) ; JABOT F.(dir) ; POMMIER J.(dir) ; La promotion de la santé, comprendre pour agir dans le monde francophone, Presses de l'EHESP, 2 <sup>e</sup> me édition, 2020
BREUGNOT P., Les innovations socio-éducatives, Presses de l' EHESP, 2011
BRODIEZ-DOLINO A., VON BUELTZINGSLOEWEN I., EYRAUD B., LAVAL C. et RAVON B. (dir.), Vulnérabilités sanitaires et sociales - De l'histoire à la sociologie, Presses universitaires de Rennes, 2014
CALVEZ M. (dir.), Santé et territoires. Des soins de proximité aux risques environnementaux, Rennes, PU Rennes, coll. « Espace et territoires », 2016
CARREL M., Faire participer les habitants ? Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires, ENS Editions, mai 2013
CASTEL R. L'insécurité sociale, Qu'est-ce qu'être protégé ?, Seuil, 2003
CASTEL R., la montée des incertitudes, Seuil, 2009
CASTEL P., JUVIN PA., VÉZIAN A., Les politiques de lutte contre le cancer en France, Presses de l'EHESP, 2019
CASTEL R., MARTIN C. (dir), Changements et pensées du changement. Echanges avec Robert Castel, Paris, La Découverte, 2012
CHAPON N., Parentalité d'accueil et relations affectives, Presses universitaires de Provence, 2014
CHEVALIER Tom, L'État-providence et les jeunes, L'Harmattan, 2012
COQUARD B., Ceux qui restent : faire sa vie dans les campagnes en déclin, La découverte, Coll. « l'envers des faits », 2019
COMMAILLE J., Misères de la famille. Question d'Etat, Paris, Presse de Sciences-Po, 1996
Conseil d'état, La décentralisation des politiques sociales : bilan et perspectives, colloque organisé par le Conseil d'Etat, La documentation Française, 2014
Conseil supérieur du travail social (CSTS), Le partage d'informations dans l'action sociale et le travail social, Presses de l'EHESP, 2013
CORON G., L'Europe de la santé, Enjeux et pratiques des politiques publiques, Presses de l'EHESP, janvier 2018
DAMON J, L'exclusion, Que sais-je ? 2018
DAMON J, Qui dort dehors ? , Ed. de l'Aube, Collection(s) Monde en cours, 2020

DAMON J., Les politiques familiales, Que sais-je ? 2018
DAMON J., Inconfinables ? Les sans-abris face au coronavirus, L'aube, 2020
DE GROVE-VALDEURON N., Droit européen de la santé, LGDJ, Lextenso éditions 2013
DE KERVASDOUE J., Carnets de santé de la France, Dunod 2012
DE MONTALEMBERT M. (Dir.), La protection sociale en France? collection Les Notices, 6 <sup>e</sup> édition, La Documentation Française, 2013
DECHAUX J.-H., Sociologie de la famille, Paris, La découverte, Coll. « Repères », 2009
DECHAUX J.-H., Des modèles de parenté pluriels : vers une démocratisation de la vie familiale ? , in GALLAND O. et LEMEL Y., La société française. Un bilan sociologique des évolutions depuis l'après-guerre, 3 <sup>e</sup> édition, Paris, A. Colin, 2011 pp. 121-145.
DIDRY Claude, L'institution du travail. Droit et salariat dans l'histoire, La Dispute, collection travail et salariat, 2016
DONZELOT J., La ville à trois vitesses, Editions de la Villette, 2009
DONZELOT J., Quand la ville se défait : quelle politique face à la crise des banlieues, Point poche, 2008
DUCALET P., LAFORCADE M. Penser la qualité dans les institutions sociales et médico-sociales, Seli Arslan, 3 <sup>e</sup> édition 2008
DUPEYROUX J.-J., BORGETTO M., LAFORE R., Droit de la sécurité sociale, Dalloz, coll. « Précis Dalloz droit public », 2019
DUVOUX N., L'autonomie des assistés, sociologie des politiques d'insertion, PUF, 2009
DUVOUX Nicolas, Le nouvel âge de la solidarité - Pauvreté, précarité et politiques publiques / - Seuil - 2012
DUVOUX N., Les inégalités sociales, Que sais-je ? PUF, 2017
ELOI L., Le bel avenir de l'état providence, Ed. Les liens qui libèrent, 2014
EYRAUD B., MINOC J., HANON C. (dir.), Choisir et agir pour autrui, Controverse autour de la convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées, Collection Polémiques, Editions Doin – John Libbey, 2018
FABERON F., Le droit de l'aide et de l'action sociale à la croisée des chemins, Cujas, Collection : Actes & études, 2018
FELLER E., Du vieillard au retraité : la construction de la vieillesse dans la France du XX <sup>e</sup> siècle /- 2017: L'Harmattan, 2017
FERRERA M. Les nouvelles frontières du social, Presses de Sciences Po, 2009
FEUILLET-LIGER B. (dir.), Les proches et la fin de vie médicalisée, Panorama international, Editions Bruylant, 2013
FOUDRIAT M., BARREYRE JY (préface), La co-construction, Une alternative managériale, 2 <sup>e</sup> édition, Presses de l'EHESP, Collection : Politiques et interventions sociales, 2019
FRAGONARD B., Vive la protection sociale ; Odile Jacob, 2012
GACOIN D., Plateformes de service : Enjeux, stratégies, repères juridiques. Le numéro juridique et social, ASH, octobre 2019
GALLAND O., Sociologie de la jeunesse, Paris, A. Colin, coll. U sociologie, 2011

GASQUET-BLANCHARD C., Ebola, géographie d'une crise sanitaire. 1994-2005, Rennes, PU Rennes, coll. « Géographie sociale », 2016
GILBERT C. / dir., HENRY E. / dir., Comment se construisent les problèmes de santé publique. Paris : La Découverte, Recherches. Territoires du politique. 2009
GILBERT C. , HENRY E., JOUZEL J.N., MARICHALAR P., Dictionnaire critique de l'expertise, Santé, travail, environnement, 2015, Presses de Sciences Po   Références
GODET M., MOUSLI M., Le vieillissement une bonne nouvelle, La documentation Française, 2009
GUELAMINE F., Action sociale et immigration en France, Collection santé-sociale, Dunod, 2008
GUILLEMARD A-M. - Les défis du vieillissement – Âge, emploi, retraite : perspectives internationales Armand Colin, Collection U, 2010
GUILLUY C., La France périphérique , Comment on a sacrifié les classes populaires, Flammarion, collection DOCUMENTS SC.HUMAINES, 192 pages, 2014
HARDY J.P., Financement et tarification des établissements et des services sociaux et médico-sociaux, Dunod 3e éd. 2010
HASSENTEUFEL P., Sociologie politique : l'action publique, Armand Colin, 2011
E HENRY, C GILBERT, JN JOUZEL, P MARICHALAR, Dictionnaire critique de l'expertise. Santé, travail, environnement, Paris, Les Presses de Sciences Po, coll. « Références Santé », 2015
JAEGER M., BERNARDOT M., BERRAT B., BOUQUET B, Usagers ou citoyens ? De l'usage des catégories en action sociale et médico-sociale (dir.), Paris, Dunod, 2011
JAEGER M., L'articulation du sanitaire et du social, Travail social et psychiatrie, Santé Social, Dunod, 2012 - 3ème édition
JAEGER Marcel, Guide du secteur social et médico-social, Dunod, 10° éd., 2017
JANVIER R., MATHO Y. Comprendre la participation des usagers dans les organisations sociales et médico-sociales - Dunod - 2011
JOURDAIN A. / dir. ; BRECHAT P.-H. / dir. ; BASSET B.; et al. La nouvelle planification sanitaire et sociale. 2e édition. Rennes : Presses de l'EHESP, 2012
JOURDAN Didier, BOURDILLON François / préf., La santé publique au service du bien commun ? Politiques et pratiques de prévention à l'épreuve du discernement éthique. Paris : Editions de Santé, 2012
KIVITS J. [dir.], BALARD F., FOURNIER C. et WINANCE M., Les recherches qualitatives en santé, , Armand Colin, coll. « U : sociologie » 2016
La Documentation Française, Quel avenir pour la protection sociale ?, Les cahiers français, 2014
LAPRIE B., MINANA Brice, Développer une politique de bientraitance, ESF, 2019
LAGRAULA-FABRE M., La violence institutionnelle, L'Harmattan, 2005
LAUDE A., MATHIEU B., TABUTEAU D., Droit de la santé, 3ème édition Thémis, PUF, 2012
LAUDE A., TABUTEAU D., La loi santé: regards sur la modernisation de notre système de santé, Presses de l'École des hautes études en santé publique, 2016
LAUDE A., TABUTEAU D., Les droits des malades, Que-sais-je ? 2018
LE BORGNE C., MESSI P., Les acteurs du système de soins, Les institutions et organismes français et européens de la politique de santé, Huveaux France, 2008

LEFEUVRE K., MOISDON CHATAIGNER S., DELFRAISSY JF (Préface), Protéger les majeurs vulnérables : Place à l'éthique ! ,Hygée Editions, Presses de l'école des hautes études en santé publique, 2019
LEVY J., LUSSAULT M., Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés. Nouvelle édition. Paris. Belin. 2013.
LHUILIER J-M., Le droit des usagers dans les établissements et les services sociaux et médico-sociaux, Presses EHESP, 2015.
LHUILIER J-M., L'aide sociale à l'enfance, Berger-Levrault, 10 <sup>ème</sup> éd., 2016
LIMA L. Pauvres jeunes. Enquête au cœur de la politique sociale de jeunesse, 2016, Champ social,
LÖCHEN V., Comprendre les politiques sociales, Paris, DUNOD (5ème édition), 2018
LONCLE P., Politiques de jeunesse : les défis majeurs de l'intégration, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010
LONG M., Associations et pouvoirs publics, Editeur : LGDJ, Collection : Systèmes, 2010
LOPEZ A., Réguler la santé, Rennes : Presses de l'Ehesp, 2013
LOUBAT J.-R., Coordonner parcours et projets personnalisés en action sociale et médico-sociale, Dunod, 2013.
MAILLARD E., BERLIOUX S., Les invisibles de la République ; comment sauver la jeunesse de la France périphérique ? J'ai Lu, 2020
MOQUET-ANGER M.L. Droit hospitalier, LGDJ, 6 <sup>ème</sup> éd., 2021
NEIRINCK C., GROSS M., Parents-enfants : vers une nouvelle filiation ? Question de droit et de société, La Documentation française, 2014
OMARJEE I., Droit européen de la protection sociale, Editeur : Bruylant, Collection : Droit de l'Union européenne, 2018
PAQUOT T., LUSSAULT M., BODY-GENDROT S., La ville et l'urbain, l'état des savoirs, La découverte, mai 2000
PAUGAM S., l'intégration inégale, PUF, 2014
PENAUD P., Politiques sociales, Dalloz, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 2014
PEUGNY C., Le destin au berceau. Inégalités et reproduction sociale, Seuil, 2013
RAIMONDEAU J., L'épreuve de santé publique, Presses de l'EHESP, 2018
RAYSSIGUIER Y [dir.], HUTEAU G [dir.], Politiques sociales et de santé. Comprendre pour agir, 3 <sup>o</sup> éd., Presses de l'EHESP, 2018.
SETBON M., Face au risque sanitaire, Elsevier Masson, 2021
ROSANVALLON P., La nouvelle question sociale, Seuil, 1998
ROTHER C., Jeunes en errance. Relation d'aide et carrières de marginalité, Presses Universitaires de Rennes 2016
SERAPHIN G., Comprendre la politique familiale, collection enfance gazette santé social Ed Dunod 2013
SIWEK P., Gouvernance de la santé, les acteurs institutionnels, Editions Le Coudrier, 2011

TABUTEAU D., Démocratie sanitaire : les nouveaux défis de la politique de santé., Paris : Editions Odile Jacob, 2013
TABUTEAU D., BRAS PL., Les assurances maladies., Que sais-je ?, 2021
TRUCHET D., APOLLIS B., Droit de la santé publique, Mémento Dalloz, 10ème édition 2020
TUFFREAU, F., BERCELLI, P., LAMOUR, P.; SCHWEYER, F.-X., Dictionnaire de l'organisation sanitaire et médico-sociale. 2e éd. Rennes : Presses de l'EHESP, 2013
TOUTUT JP., MIRAMON JM., Manager l'éthique en établissement social et médico-social, éd. Seli Arslan, 2018
VAN GAMEREN V., WEIKMANS R., L'adaptation au changement climatique - Essai (poche). La découverte, 2014
VERBA D., GUELAMINE F., Interventions sociales et faits religieux, Presses de l'EHESP, 2014
VERDIER P, NOE F., L'aide sociale à l'enfance, collection enfances, gazette santé-sociale, 2013
VERDIER P., DAADOUCHE C., La protection de l'enfance après la réforme de 2016, coll. Le Point sur, Berger-Levrault, 2018
VIGNERON E. - Les inégalités de santé dans les territoires français. Etat des lieux et voies de progrès ? Editions Elsevier Masson, 2011
VOZARI AS., ROUX S [dir.], Familles : nouvelle génération, PUF, coll. « La vie des idées », 2020
WARIN P., Le non-recours aux politiques sociales, Presses universitaires de Grenoble, 2016
WEBER F. Penser la parenté aujourd'hui la force du quotidien Coll Sciences sociales de Rue d'Ulm, 2013
ZAUCHE GAUDRON C., Enfants de la précarité, Eres, coll : Enfance et Parentalité, 2017
ZUCMAN E., L'action médico-sociale au service des personnes handicapées, Pour un juste renouveau, Toulouse : Erès (éditeur), collection Espace éthique, 2013